



**Cour
Pénale
Internationale**

**International
Criminal
Court**

ICC-PIIDS-WTU-33/10_Fra

10 mai 2010 #33

La CPI semaine après semaine

Situation en République centrafricaine

Dans l'affaire *Le Procureur c. Jean-Pierre Bemba Gombo*, la seule actuellement en cours d'examen dans le cadre de cette situation, la Chambre préliminaire II a, le 15 juin 2009, confirmé deux charges de crimes contre l'humanité et trois charges de crimes de guerre, et a renvoyé l'accusé pour être jugé devant une Chambre de première instance. L'ouverture du procès est programmée au 5 juillet 2010.

Décisions adoptées entre le 3 mai et le 7 mai 2010

Affaire Bemba

Public redacted version of "Decision on the prosecution's second application for disclosure of additional evidence" (ICC-01/05-01/08-767-Conf-Exp)

Rendue par la Chambre de première instance III, le 7 mai 2010

Situation en République démocratique du Congo

Dans cette situation, les trois affaires suivantes sont en cours d'examen par les chambres concernées : *Le Procureur c. Thomas Lubanga Dyilo*, *Le Procureur c. Bosco Ntaganda* et *Le Procureur c. Germain Katanga et Mathieu Ngudjolo Chui*. Les accusés Thomas Lubanga Dyilo, Germain Katanga et Mathieu Ngudjolo Chui sont actuellement détenus par la Cour ; tandis que le suspect Bosco Ntaganda demeure en fuite. Dans l'affaire *Le Procureur c. Thomas Lubanga Dyilo*, le procès s'est ouvert le 26 janvier 2009. Le procès dans l'affaire *Le Procureur c. Germain Katanga et Mathieu Ngudjolo Chui* s'est ouvert le 24 novembre 2009.

Décisions adoptées entre le 3 mai et le 7 mai 2010

Affaire Katanga et Ngudjolo Chui

Decision on the protection of the neutral and impartial status of information providers

Rendue par la Chambre de première instance II, le 5 mai 2010

Liens utiles

Les procédures se déroulant dans la salle d'audience peuvent être suivies sur

le site internet de la CPI : www.icc-cpi.int

Vous pouvez également consulter le **calendrier des audiences**

Des résumés audiovisuels sont disponibles sur notre **chaîne Youtube**.

ICC Prosecutor to visit Kenya to meet victims and listen to all Kenyans (DISPONIBLE UNIQUEMENT EN ANGLAIS)

International Criminal Court Prosecutor Luis Moreno-Ocampo visits Kenya between 8 and 12 May, 2010, to lead investigations, and meet with victims of Kenya’s post-election violence.

“As promised, I will meet the victims, listen to them, understand their views and concerns. We will investigate the crimes, protecting the victims and respecting the rights of the suspects. We will follow the evidence, and we will prosecute those most responsible” he said.

The Prosecutor’s five-day programme includes meetings with all segments of Kenyan society, notably with civil society and women’s groups, the business community, religious leaders, and media, including community, local and regional radio stations.

He will visit communities in areas affected by the post-election violence. Similar visits to other affected areas outside Nairobi will follow shortly on his next visit to Kenya later this year.

All of those who wish to share with the Prosecutor their views and/or information on the post-election violence will have a chance to do so, including those who have reasons to believe they may be subject to investigations or prosecution. The Prosecutor will also participate in a town hall event focused on the theme of justice and reconciliation. He will answer questions and explain the process now that the ICC investigation has been authorized by ICC judges.

“The whole international community is with the Kenyans, all Kenyans must come together and use the law and justice as a basis for their common future. The common goal is to ensure there is no repeat of violence in the 2012 elections” said the Prosecutor.

La Cour pénale internationale et International Bar Association lancent une campagne d’appel aux avocates africaines

La Cour pénale internationale (CPI) et l’organisation International Bar Association (IBA), tiendront une conférence de presse pour annoncer le lancement d’une campagne commune destinée à accroître le nombre de femmes africaines intervenant comme conseils devant la CPI. Cette conférence de presse aura lieu au siège de la CPI, à La Haye (Pays-Bas) le 12 mai 2010, de 14 heures à 15 h 30, heure locale.

La conférence de presse sera donnée par :

- Mme Silvana Arbia, Greffier de la CPI
- M. Mark Ellis, directeur exécutif de IBA
- Mme Carine Bapita, membre de la liste des conseils de la CPI, représentante légale de victimes dans l’affaire Lubanga.

La conférence de presse pourra être suivie sur le site Web de la CPI, aux adresses suivantes :

- En anglais* <http://livestream.xs4all.nl/icc5.asx>
- En français* <http://livestream.xs4all.nl/icc6.asx>

Calendrier

mai 2010						
lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche
03	04	05	06	07	08	09
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
juin 2010						
lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche
31	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
12 mai	Conférence de presse du Procureur sur la situation au Kenya, Nairobi CPI et IBA lancent campagne d’appel aux avocates africaines					
Evénements futurs:						
5 juillet	Ouverture programmée du procès dans l’affaire Jean-Pierre Bemba Gombo					

Le calendrier est susceptible de changements de dernière minute.